

Beaux-Arts de Marseille — INSEAMM

Foire aux questions fréquentes

L'École P4

Bien m'orienter P6

La classe préparatoire P8

L'entrée à l'École P10

Les études P12

La vie étudiante P14

Informations pratiques P16

Après l'École ? P18



Concours *Mini maousse* 2021. *Le radiolaire* — projet lauréat,
Alban Magd, Mathieu Gourbeyre, option design, Elisabeth Verrat option art.

L'École

P4



Où se situe l'école des Beaux-Arts de Marseille ?

L'École se situe à 12 kilomètres de la Gare Saint-Charles (centre-ville), dans un campus universitaire scientifique, aux portes du parc national des Calanques, près de la calanque de Sugiton. Le campus est accessible en vélo, voiture et bus. Ses 13000 m² d'ateliers font des Beaux-Arts de Marseille une des plus grandes écoles de France. L'architecte est René Egger, disciple de Le Corbusier.

Est-ce un établissement public ?

L'École, créée en 1752 par des artistes, est une des plus grandes et plus anciennes écoles d'art publiques de France. C'est un établissement public relevant du ministère de la Culture, et soutenu par la Ville de Marseille. Il délivre un Diplôme National d'Art, bac+3 (DNA), reconnu au grade de licence, et un Diplôme national supérieur d'expression plastique, bac+5 (DNSEP), reconnu au grade de master 2. L'École est inscrite dans le schéma de l'enseignement européen et délivre des crédits (ECTS) qui permettent des passerelles entre les formations supérieures. Elle fait partie du réseau ANdÉA, regroupant les écoles supérieures d'art publiques.

À quoi forme-t-elle ?

Les écoles supérieures d'art forment des concepteur-riche-s de haut niveau, des artistes, des designers et des créateur-riche-s dans le champ des arts plastiques et visuels. Les étudiant-e-s acquièrent des connaissances techniques, pratiques et théoriques, une pluridisciplinarité et une polyvalence qui sont la marque des écoles d'art.

Quelles sont les options proposées aux Beaux-Arts de Marseille ?

Il y a deux options proposées : art et design. Le choix de l'option se fait à l'issue de l'année 1, qui est une année commune à tou-te-s les étudiant-e-s.

Quels sont les plus de l'École ?

- L'École fait partie de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM), un établissement public de coopération culturelle (EPCC) agréé par le ministère de la Culture et soutenu par la Ville de Marseille. L'INSEAMM compte quatre entités : l'école des Beaux-Arts de Marseille, le Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille, l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée ainsi qu'un secrétariat général.
- C'est un établissement public, délivrant des diplômes nationaux en art et en design, donnant grade de licence et de master 2. Les enseignant-e-s sont des professionnel-le-s engagé-e-s dans le monde de l'art et du design.
- L'École est dotée de nombreux ateliers techniques dans tous les domaines de la création artistique (bois, métal, terre, gravure, vidéo, son, pratiques numériques, photographie, etc.).
- L'École bénéficie de l'implantation de nombreuses structures artistiques et culturelles, fondations, associations implantées à Marseille, et de développement de projets axés sur la Méditerranée et l'environnement.
- Elle est site pilote pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes.

Quels sont les artistes / designers issu-e-s de l'École ?

Voici une liste non exhaustive : Moutaincutters (artiste-s plasticien-ne-s), Flore Saunois (artiste plasticienne), Mathieu K. Abonnenc (artiste plasticien), Marc Aurel (designer), Luidgi Beltrame (vidéaste), Samuel Gratacap (photographe), Flavie Pinatel (réalisatrice/plasticienne), Amélie Bertrand (artiste plasticienne), Fouad Bouchoucha (artiste plasticien), Cécile Beau (artiste plasticienne), Amélie Derlon (vidéaste), Sylvain Couzinet-Jacques (photographe), Gilles Barbier (artiste plasticien), Olivier Dahan (cinéaste), Yazid Oulab (artiste plasticien), Gérard Traquandi (peintre), Anita Molinero (artiste plasticienne), Marine Peyre (designeuse), Valérie Jouve (photographe), Michel Blazy (artiste plasticien), Delphine Wibaux (plasticienne), Victoria Lièvre (designer), Neïla Czermak Icthi (artiste).

À la sortie de l'École, de nombreux-ses diplômé-e-s se réunissent en collectifs et ouvrent des lieux d'expositions et des ateliers de pratiques artistiques. Une nouvelle scène alternative foisonnante émerge à Marseille formant un véritable vivier d'acteur-riche-s de l'art contemporain.



Bien m'orienter

Faut-il savoir bien dessiner pour rentrer aux Beaux-Arts?

Non, ce n'est pas obligatoire.

Les cours de dessin sont dispensés dès la première année, et c'est la créativité du trait et la façon d'appréhender le sujet qui sont privilégiés au départ. La technique vient ensuite.

Je sais très bien dessiner, que puis-je faire ?

De multiples possibilités s'ouvrent à vous : en école spécialisée (animation, graphisme...) ou plus généraliste comme les écoles d'art où il est possible de développer son projet personnel tout en lui trouvant une finalité, en art ou en design.

Je ne sais pas ce que je veux faire plus tard, mais je suis attiré·e par le domaine artistique, que me conseillez-vous ?

Il est conseillé de passer un baccalauréat et d'avoir une pratique artistique parallèlement ; de privilégier des études dans un établissement public pour pouvoir évoluer facilement. Il est préférable de suivre une formation pluridisciplinaire, et de se spécialiser ensuite. Les écoles d'art françaises et européennes publiques offrent ces perspectives.

Dois-je faire une MANAA ?

Jusqu'en 2019, la mise à niveau en arts appliqués (MANAA) était une classe de préparation d'une durée d'un an destinée à des études courtes type BTS ou diplôme des métiers d'art (DMA). Depuis 2020, les MANAA sont intégrées comme une première année dans le diplôme de DNMADE (diplôme national des métiers d'arts et du design) d'une durée de 3 ans et conférant le grade de licence.

Quelle est la différence avec un DNMADE ?

Le diplôme national des métiers d'art et de design (DNMADE) est un bac +3, qui intègre depuis 2020 la MANAA et les anciens BTS. Ce sont des études spécialisées, courtes et qui préparent l'étudiant·e à une commande. Les années de DNMADE privilégient les compétences techniques et l'exécution plus que la création d'auteur·rice. Cependant, on peut commencer par un DNMADE et ensuite postuler en commission d'admission dans une école d'art ou de design.

Quel type de baccalauréat ?

Pour l'entrée à l'École, il n'y a pas de baccalauréat privilégié.

Tous les types de baccalauréats sont acceptés ainsi que toutes les spécialités. L'option arts plastiques constitue néanmoins un atout pour préparer le concours.

Et si je n'ai pas le bac ?

Il existe des dérogations pour les candidat·e·s non titulaires du baccalauréat. La commission de dérogation, qui se réunit une fois par an, examine le dossier de demande de dérogation (CV, dossier artistique et lettre de motivation) et donne un avis sur l'inscription du·de la candidat·e au concours d'entrée de l'École qui est informé·e de la décision par mail.



Elisabeth Verrat, DNSEP option art 2021

La classe préparatoire

Comment et quand s'inscrire au recrutement de la classe prépa des Beaux-Arts?

Les inscriptions seront ouvertes en janvier 2023, un formulaire sera accessible sur : www.esadmm.fr

Doit-on faire une classe préparatoire avant de candidater à cette école?

Il est possible d'intégrer directement l'année 1 après le lycée (les candidatures se font pendant l'année de terminale). Néanmoins une classe préparatoire peut être adaptée pour les candidat·e·s ayant besoin de renforcer leur pratique et leur culture artistique, acquérir davantage de maturité ou préciser leur souhait d'orientation.

Prépa publique ou privée?

Il existe de très nombreuses classes préparatoires privées, dont les tarifs peuvent être très élevés et dont la qualité est variable. Pour répondre aux besoins des candidat·e·s, des classes préparatoires publiques se sont mises en place et proposent des enseignements dont la qualité est certifiée par un agrément accordé par le ministère de la Culture. Leur liste est disponible sur www.appea.fr.

L'École des Beaux-Arts de Marseille accueille une prépa publique.

Où se situe la classe préparatoire des Beaux-Arts? Combien de personnes accueille-t-elle?

La classe préparatoire des Beaux-Arts de Marseille, agréée par le ministère de la Culture, est pleinement intégrée à l'École dans le campus de Luminy. Elle bénéficie ainsi des nombreux ateliers techniques de l'École et de sa programmation artistique et culturelle, mais aussi des infrastructures sportives de l'université voisine et des services du CROUS : restaurant, résidence, service sociaux. Une vingtaine d'étudiant·e·s est accueillie chaque année.



BLABLAB BLA
BLABL BLA
BLABY A
BLAB
BLA
BLAB
BLAB
BLAB
BLAB
BLAB
ANYONE

L'entrée à l'École

P10



Comment rentre-t-on dans l'École ?

L'admission à l'École peut s'effectuer soit en classe préparatoire aux concours des écoles d'art, soit en première année, soit en cours de cursus de la deuxième à la quatrième année. Pour chacune des admissions, il faut passer des épreuves.

Est-ce qu'il faut s'inscrire via la plateforme Parcoursup ?

Oui, cette année le concours d'année 1 se déroule dans un premier temps sur Parcoursup. Toutes les informations relatives au concours d'entrée seront également disponibles sur le site : www.esadmm.fr.

Comment dépose-t-on un dossier de demande d'inscription pour le concours de première année ?

Vous devez vous inscrire directement sur la plateforme Parcoursup à partir de janvier 2023. Toutes les informations relatives au concours d'entrée seront également disponibles sur le site.

Comment construire son portfolio/book/dossier personnel pour le concours ?

Les candidat-e-s inscrit-e-s au concours recevront les consignes de présentation de ce dossier. Le dossier artistique du/de la candidat-e doit être le plus complet possible (constitué à son gré de photographies, éditions, œuvres sur papier, dessins, peintures, écrits, documents sonores, vidéographiques...).

Comment bien se préparer au concours ?

Pour vous entraîner aux épreuves, vous pouvez consulter les annales du concours disponibles sur le site,

et préparer un dossier personnel (travaux personnels type dessin, maquette, photo, volume, musique...). La fréquentation d'expositions (lorsqu'elle est possible !), la lecture, et plus largement les pratiques culturelles et artistiques sont un atout pour réussir le concours.

Chaque année, un stage intensif de préparation aux concours des écoles supérieures publiques d'art est organisé par les Ateliers de Beaux-Arts de Marseille. Plus d'informations sur le site.

Comment se déroulent les épreuves ?

Les épreuves du concours d'entrée en année 1 se déroulent ainsi :

- 1 épreuve écrite
- 1 épreuve de pratique artistique
- 1 entretien avec des membres du jury, sur la base de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le/la candidat-e.

L'entretien se déroule avec au moins deux enseignant-e-s du cursus, nommé-e-s par la directrice.

Les épreuves ont pour objet de mesurer la motivation du/ de la candidat-e, la maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère, la capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours, la curiosité et l'intérêt pour la création contemporaine.

Quels sont les critères d'évaluation lors du concours ?

Combien de candidat-e-s sont admis-e-s en première année ?

Les critères d'évaluations sont :

- Motivation pour suivre des études artistiques

- Ouverture au monde : richesse des préoccupations et des questionnements
- Curiosité intellectuelle
- Intérêt et curiosité pour la création contemporaine dans toute sa diversité
- Adéquation du projet aux débouchés de la formation
- Qualité et inventivité des productions plastiques
- Capacité d'expression à l'écrit et à l'oral

Pour le concours de première année, le pourcentage de candidat-e-s admis-e-s est de 30%.

Sur quoi porte l'entretien oral ?

L'entretien porte sur le dossier artistique du/de la candidat-e, sa motivation, ses pratiques artistiques et ses centres d'intérêt, au-delà du seul champ des arts plastiques (littérature, cinéma, musique, etc.).

J'ai déjà une licence / BTS / autre diplôme, puis-je candidater aux Beaux-Arts ?

Oui, vous pouvez passer une commission d'admission en cours de cursus qui déterminera selon votre niveau d'étude et votre expérience artistique à quel niveau vous pouvez entrer.

Comment dépose-t-on un dossier de demande d'inscription pour les admissions en cours de cursus ?

Vous pouvez vous inscrire en ligne à la commission d'admission en cours de cursus à partir de janvier 2023.



Speed dating année 1

Les études

Comment s'articulent les études diplômantes au sein de l'École ?

La première année est commune à l'option art et à l'option design. À son issue, les étudiant·e·s choisissent entre option art et option design. Les autres années de cycle 1 se clôturent par le DNA (Diplôme National d'Art), conférant grade de licence. Les deux années de cycle 2 se clôturent par le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), conférant grade de master 2. Des stages et un semestre d'étude à l'étranger sont proposés aux étudiant·e·s.

Qui sont les professeur·e·s ?

Les professeur·e·s sont des artistes, designers et théoricien·ne·s engagé·e·s dans le monde de l'art. Leur présentation est disponible sur le site Internet de l'École. Le taux d'encadrement des étudiant·e·s est très favorable et relativement exceptionnel dans l'enseignement supérieur (un·e professeur·e pour huit étudiant·e·s environ). Des assistant·e·s d'enseignement sont présent·e·s dans tous les ateliers techniques de l'École pour accompagner les étudiant·e·s dans leur acquisition des savoir-faire.

Les diplômes sont-ils reconnus par l'État ?

L'École délivre des diplômes nationaux reconnus au niveau européen et donnant grades universitaires licence et master 2.

Est-ce qu'on travaille avec des entreprises ?

Oui, l'École noue chaque année des partenariats avec des entreprises pour des projets pédagogiques. Ces entreprises font aussi appel à des étudiant·e·s ou diplômé·e·s pour des appels à projets et des commandes publiques.

Quelles sont les options en design ?

Aux Beaux-Arts de Marseille, deux types de design sont étudiés :

- Design d'objet et de mobilier
Objets pour l'espace public et privé, mobilier domestique et pour l'espace public, matériaux et matériaux biosourcés, assemblage...
- Design d'espace
Espace intérieur/extérieur, commercial, public ou privé, scénographie, muséographie, territoire, espace social et urbain...

Est-ce qu'il y a des stages ?

Il y a des stages tout au long du cursus (en 3^e et 4^e années, ils sont obligatoires). La durée est variable : 15 jours en 3^e année et minimum un mois en 4^e année. Il est fortement conseillé d'en faire davantage si cela s'accorde avec le planning des enseignements. Un service à l'École est spécialement dédié aux stages et à la professionnalisation.

Peut-on suivre une partie de son cursus à l'étranger ?

Les étudiant·e·s d'année 2 en option art et d'année 4 sont incité·e·s à faire un séjour d'études dans l'une des 50 universités ou écoles d'art et de design partenaires des Beaux-Arts de Marseille dans le monde. Des aides financières spécifiques (bourse de l'École, bourse Erasmus+, Aide de la Région Sud...) sont proposées. La durée des séjours d'études est de 3 mois minimum à 1 semestre maximum. Les étudiant·e·s peuvent également opter pour un stage dans une structure de leur choix à l'étranger. La durée est de 2 mois minimum et de 1 semestre maximum.

L'étudiant·e est accompagné·e individuellement avant, pendant et après son expérience de mobilité par le service des relations internationales de l'École.

L'école des Beaux-Arts de Marseille s'attache à développer une politique internationale ambitieuse.

Celle-ci s'appuie bien sûr sur le réseau d'échanges d'étudiant·e·s et d'enseignant·e·s de premier ordre de l'établissement dans le cadre du programme Erasmus +.

La qualité générale de mise en œuvre, l'impact et la diffusion du projet européen de l'École a reçu le Label Bonne pratique de la Commission européenne.

Les partenariats de l'École s'ouvrent au monde, à l'image des relations initiées de longue date avec l'École des Beaux-Arts d'Abidjan ou avec l'Institut National des Beaux-Arts de Tétouan. Les Beaux-Arts de Marseille jouent aussi un rôle proactif dans le réseau Miramar, un réseau méditerranéen d'acteurs académiques, artistiques et culturels qui vise à soutenir le développement professionnel des jeunes artistes et travailleur·euse·s de l'art, et à créer des opportunités d'échanges culturels basés sur la solidarité, la réciprocité et l'hospitalité.

Est-ce que les enseignements sont évalués ?

Les enseignements sont régulièrement évalués par différents acteurs. À l'École, chaque année, les étudiant·e·s des Beaux-Arts de Marseille sont invité·e·s à évaluer les enseignements par un questionnaire anonyme avec lequel iels peuvent faire des retours qui seront étudiés dans des groupes de travail.

D'autres temps d'échange tels que des réunions vie étudiante ou le Conseil des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante (CERVE) sont régulièrement programmés durant l'année.

Tous les cinq ans, le Hcéres (le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), autorité publique indépendante, est chargé d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.

Par ses analyses, ses évaluations, et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

La vie étudiante

L'École propose-t-elle un internat?

Qu'en est-il des logements?

Crous? De la vie étudiante?

L'École ne propose pas d'internat, mais il existe des résidences universitaires proposées sur le site de Luminy par le Crous – messervices.etudiant.gouv.fr – ou dans des résidences étudiantes telle que Stud'City (il faut remplir une demande de logement).

Pour plus de renseignements :

<http://etudiant.marseille.fr/se-loger>.

Le Crous est présent sur le campus et consultable pour toutes les aides financières, l'accompagnement social, la restauration, l'emploi...

La demande de bourse sur critères sociaux se fait via une procédure unique appelée Dossier Social Étudiant (DSE) qui comprend : une demande en ligne, un dossier unique et plusieurs vœux formulés dans une ou plusieurs académies. L'adresse pour effectuer la demande est : <https://messervices.etudiant.gouv.fr>

Attention la demande doit être faite entre le 15 janvier et le 31 mai.

L'association *Sortie d'Amphi* propose de multiples services et événements sur le campus (stages, jobs, volontariat, animations, aides, santé...) ainsi que le Centre culturel de Luminy (concerts, festival).

Y a-t-il un service de restauration sur place?

Il y a un espace restauration au sein de l'École et un restaurant universitaire dans le campus. On peut apporter sa propre restauration.

Y a-t-il des activités culturelles et sportives près de l'École?

L'école des Beaux-Arts de Marseille a une convention avec l'AMU (université Aix-Marseille) qui permet aux étudiant·e-s de bénéficier de l'offre sportive universitaire (70 activités sportives au SUAPS). La pratique compétitive est possible. Le Centre culturel de Luminy propose des activités, des concerts, et un festival. De nombreuses associations proposent également du théâtre (l'École accueille le Bonus Théâtre dans ses locaux) ou bien de s'investir dans les domaines de la solidarité et de l'environnement.



Vernissage de l'exposition des diplômé·e·s 2022, Friche la Belle de mai août 2022.

Informations pratiques

Quel est le coût d'une inscription aux Beaux-Arts? Et en prépa?

Une année d'inscription aux Beaux-Arts de Marseille coûte 500 euros, 200 euros pour les étudiant·e·s boursier·ière·s, 1500 euros pour les étudiant·e·s ressortissant·e·s hors Union européenne. À cela il faut ajouter la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 92 euros. Les frais d'inscription aux concours sont de 37 euros (les étudiant·e·s boursier·ière·s en sont exonéré·e·s).

Pour la classe préparatoire, les frais d'inscription au recrutement sont de 37 euros (les étudiant·e·s boursier·ière·s en sont exonéré·e·s). Les frais de scolarité sont de 1100 € pour les ressortissant·e·s de l'UE et de 2000 € pour les étudiant·e·s hors UE. À cela il faut ajouter la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 92 euros.

L'École accueille-t-elle des personnes en situation de handicap?

L'École est site pilote pour l'accueil des personnes sourdes et malentendantes. Le programme PiSOURD leur permet de suivre la totalité du cursus.

Pour les candidat·e·s étranger·ère·s, quel est le niveau de langue exigé?

Le niveau de langue exigé pour l'inscription à l'École est le niveau B2.



Base technique Bois



Base technique Son

Après l'École ?

Puis-je continuer dans une autre école d'art ou de design ?

Oui, chaque année validée est créditée de 60 crédits européens (ECTS) ce qui vous permet d'entrer en équivalence dans tout le programme universitaire européen.

Les débouchés / les métiers ?

80% des jeunes diplômé·e·s en arts plastiques ont un emploi rémunéré trois ans après le diplôme (source ministère de la Culture 2019).

Les carrières sont très diversifiées et se caractérisent généralement par une pluriactivité.

Les métiers de l'option Art

• Créateur·rice en art : artiste-auteur·rice·s, créateur·rice·s, concepteur·rice·s, par l'expérimentation de différents médiums : dessin, peinture, photographie, vidéo, cinéma, sculpture, volume, métal, bois, céramique, installation, pratiques sonores, pratiques éditoriales, nouveaux médias, performances...

• Métiers de l'audiovisuel : photographe, vidéaste, cinéaste, ingénieur·e son, musicien·ne, designer·euse sonore

• Métiers de l'exposition et de la diffusion : commissaire d'exposition, directeur·rice artistique, critique d'art, scénographe, régisseur·euse, médiateur·rice culturel·le, chargé·e de programmation culturelle et mécénat, galeriste

• Métiers de l'enseignement : professeur·e d'arts plastiques,

artiste intervenant en milieu scolaire, enseignant·e en école d'art...

Les métiers de l'option Design

• Métiers du design, du web et de la communication : designer d'objets et de services, designer graphique (infographiste, PAO, typographe, éditeur·rice, métiers du livre...), webdesigner, illustrateur·rice, concepteur·rice de nouveaux médias

• Métiers de l'audiovisuel : photographe, vidéaste

• Métiers de l'exposition, de la diffusion et de la scénographie : designer d'espace, designer de production, directeur·rice artistique, régisseur·euse, scénographe, muséographe, arts de la scène, designer / architecte d'intérieur, médiateur·rice

• Métiers de l'enseignement

Que met en place l'École pour accompagner les étudiant·e·s dans la vie professionnelle ?

Tout au long de l'année, le service professionnalisation est l'interlocuteur des étudiant·e·s pour trouver et effectuer **des stages professionnalisants**, inscrits dans le cursus des études.

En outre, il coordonne des modules d'enseignement sur différents aspects des métiers d'artiste et de designer : statut d'artiste-auteur·e, réalisation du portfolio, rédaction de CV et de lettre de motivation pour répondre à des appels à candidature, identification des différents

opérateurs culturels, comment fixer le prix d'une œuvre, des cours de droit sur la propriété intellectuelle, fonctionnement des écosystèmes de l'art, comment tenir sa comptabilité... La commission d'aide aux projets étudiants sélectionne chaque année les demandes déposées par les étudiant·e·s. Il s'agit d'initiatives individuelles ou collectives, pour lesquelles les étudiant·e·s sollicitent une aide financière ou technique de l'École. Ces projets sont diversifiés, et concernent tous types de première implication de l'étudiant·e dans le monde artistique et culturel. Elle se réunit deux fois durant l'année universitaire, en décembre et mai.

Après le diplôme (DNA ou DNSEP), ce même service est le service référent dans l'accompagnement des premiers pas professionnels des jeunes artistes et designers : diffusion d'informations, organisation de modules de formation, appels à projets, convention pour revenir travailler à l'école dans les ateliers pour un projet particulier...



Vernissage de l'exposition des diplômé-e-s 2022, Friche la Belle de mai août 2022.

**Une question plus particulière ?
contact@beauxartsdemarseille.fr**